



## Association française d'ethnologie et d'anthropologie

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de l'Afea du 4 mai 2011.

Rédacteur : Vincent Battesti

Présents : Sophie Accolas, Brice Ahounou, Vincent Battesti, Irène Bellier, Sylvaine Camelin, Sophie Chevalier, Sophie Houdart, Sandrine Musso, Pitoëff Pribislav, Gilles Raveneau, Alexandre Soucaille, Annabel Vallard.

Procurations : Vincent Battesti a la procuration de Frédérique Guyader ; Irène Bellier ou Sylvaine Camelin a la procuration de Céline Rosselin ; Sandrine Musso a la procuration de Frédérique Louveau ; Gilles Raveneau a les procurations de Vanessa Manceron et Laurent Fournier.

Donc : 12 présents + 5 représentés.

Séance de 14h à 17h, salle 7 de la MSH, 105 bd Raspail, Paris.

---

Les deux grands sujets de cette réunion du Conseil d'administration (CA) de l'Afea est le point sur la préparation de l'Assemblée générale de samedi prochain (7 mai 2011) d'une part, et l'organisation du congrès de l'Afea de septembre d'autre part.

Alexandre Soucaille rappelle les retards des cotisations individuelles et des associations.

Pour le congrès, les tables rondes posent question. Pitoëff Pribislav exprime l'interrogation suivante de la Société française d'ethnologie qu'il représente : faut-il que des associations qui ont financé le congrès aient à repayer l'inscription des participants aux tables rondes qu'ils organisent ? La question de l'exemption est débattue : l'argent fait défaut et, *a priori*, il est décidé qu'il n'y aura pas cette exemption ; l'argent donné par les associations pour le congrès était donné comme aide sans condition.

Le budget congrès : pour Alexandre Soucaille, trésorier, nous en sommes à 1 190 euros en inscription payant au congrès. Les dons des associations pour le congrès se montent à un total de 1 100 euros.

La table ronde organisée par Gilles Raveneau sur la professionnalisation des étudiants (doctorants), autour de l'anthropologie, a du mal à décoller : l'éliminer ou la relancer ? Sont soumises des idées par Annabel Vallard, Sophie Chevalier, Sandrine Musso et Sylvaine Camelin pour l'intervention de possibles « professionnels » qui sont passés par

l'ethnologie. Montrer la présence de la discipline en-dehors des frontières de l'académique proprement dit. Gilles Raveneau demande la gratuité de leur intervention (on ne va pas les faire payer pour accepter de « nous rendre service »).

Le point sur les adhésions à l'Afea : nous en sommes à 104 + 24 personnes : 128 adhérents ; 24 inscrits payants au congrès + 35 inscrits gratuits au congrès (des chiffres à vérifier par Irène Bellier et Alexandre Soucaille).

Sophie Houdart commente le travail qu'elle a fait avec Vanessa Manceron du « *dispatch* » (la ventilation) des communications entre ateliers et des ateliers par thèmes. Tout le monde les remercie du gros travail effectué. De nouveaux ateliers ont été créés *ex-nihilo* pour regrouper des communications approuvées mais esseulées. Désigner des coordinateurs à ces ateliers : d'extérieur ou du CA ? (La question est traitée un peu plus tard pendant cette réunion.)

On a 42 ateliers sur 3,5 jours pour 11 salles (de 16 à 36 personnes) et un amphi : il reste à donner la distribution dans le temps et dans l'espace du congrès. Responsables : Sylvaine Camelin et Sophie Chevalier.

Certains ateliers ont été largement augmentés : par exemple, le n° 29 (anciennement dirigé par Sandrine Musso) est passé d'un très « Amades » 3 personnes à 9 : difficile de tenir la cohérence ? Suggestion de Sophie Houdart qu'ils s'organisent pour faire des demi-ateliers. D'autant que viennent se rajouter selon Sandrine Musso encore 3 intervenants non déclarés (par les organisateurs de l'atelier).

Sylvaine Camelin explique comme elle envisage l'organisation du planning qu'elle va entamer avec Sophie Chevalier ; celle-ci suggère d'être autoritaire, « sinon on ne s'en sortira pas », car beaucoup de paramètres sont à prendre en compte (ne pas faire chevaucher des ateliers du même « thème », réserver les moments de séances plénières, etc.).

Il est entendu qu'il faut envoyer par écrit à Sylvaine Camelin et Sophie Chevalier les impératifs éventuels de date des responsables d'atelier dont nous serions au courant.

Annabel Vallard rappelle qu'il faut dédier un temps à l'accueil : deux heures minimum avec pot ou café d'accueil, sans table ronde ou conférence plénière au même moment. Gilles Raveneau dit qu'on ne pourra pas « bloquer » trop de temps. Une discussion s'ensuit. Sylvaine Camelin et Sophie Chevalier vont s'occuper de cela.

Alexandre Soucaille rappelle qu'il faut terminer le programme du congrès pour l'assemblée générale de samedi (AG), soit dans trois jours... : au moins, comment caler les ateliers, les tables rondes et les plénières...

Les plages horaires qui nous sont disponibles (les impératifs de la MSH), selon Irène Bellier : de 8h 30 à 21h.

Commençons, dit Sylvaine Camelin, par caler les plénières :

- Séance 1 : L'état des connaissances : le 21 septembre (le matin)

Ok pour Paul Rabinow.

Irène Bellier soulève la question de la plénière avec Laplantine qui propose un titre de conférence sur « l'anthropologie non hégémonique » en raison de l'existence d'une table ronde portant sur ce thème précisément et organisée par des personnes qui ont associé François Laplantine à leur travaux, Irène Bellier craint un « coup de force ». Gilles Raveneau ayant dit à Laplantine qu'on en discutera entre nous au CA, il est décidé de ne pas retenir pour plénière Laplantine et de l'inviter à se rapprocher de la table ronde. On cherche quelqu'un d'autre, de préférence une femme pour respecter la parité... pas d'idée pour l'instant. À trancher dans les jours qui viennent.

- Séance 2 : La globalisation : le 23 septembre (au soir ?)

Ok pour Marc Abélès et Saskia Sassen

- Séance 3 : Des manières de s'engager : le 22 septembre (plutôt le soir ?)

On discute des diverses propositions (de préférence une femme ?) qui puisse intervenir là-dessus. La suggestion de Sandrine Musso intéresse tout le monde : Nancy Scheper-Hughes (à Berkeley). Sandrine Musso se charge de la contacter.

Emmanuel Terray proposée par Irène Bellier emporte aussi l'adhésion. Gilles Raveneau se charge de le contacter.

Concernant l'organisation du congrès, Irène Bellier rappelle qu'il faut prévoir un temps (court) pour le speech, au début, du président de l'EHESS qui nous accueille.

Sophie Accolas rappelle qu'il faut aussi prévoir un discours introductif de Gilles Raveneau, président de l'Afea (initiatrice du congrès) qui sera l'ouverture du congrès.

Discussion : commencer les journées par les séances plénières ? La crainte est d'être embouteillé par 250 personnes qui doivent s'inscrire... commencer autrement ?

Discussion : on se réserve finalement la possibilité de placer les séances en soirée. Sylvaine Camelin et Sophie Chevalier trancheront.

Il est suggéré de ne pas chercher à ce que les pauses du midi soient synchrones entre tous les ateliers : ce n'est pas un problème, au contraire (ce sera plus fluide). Il est proposé de réserver les grandes salles aux ateliers regroupant de 15 à 20 personnes.

Les tables rondes peuvent moins mobiliser... mais pourront exister de grandes discussions : réserver pour certaines l'amphithéâtre comme pour les plénières ?

La question matérielle est évoquée.

Annabel Vallard pose la question de filmer ou non les débats. Irène Bellier rappelle l'expérience (qu'elle juge mauvaise) des Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en France (décembre 2007) où nous n'avions pas eu le produit final. Vincent Battesti rappelle qu'il ne s'agissait pas d'une commande, mais d'une proposition d'un réalisateur. Vincent Battesti suggère de s'en tenir *a minima* au matériel installé dans l'amphithéâtre de la MSH et n'enregistrer que les séances plénières (et d'éventuelles tables rondes) qui s'y tiendront. Beaucoup de suggestions de contact (Canal U, vidéos universitaires....) sont faites, mais Pitoëff Pribislav rappelle que tout cela (surtout la post-production) a un coût... que nous ne sommes pas sûr de pouvoir honorer. Il est suggéré d'au moins enregistrer et nous verrons ensuite.

Sophie Houdart et Gilles Raveneau suggèrent de solliciter des membres du comité scientifique du congrès pour coordonner des tables rondes (les nouvelles que nous avons créées). Hum... non en fait. Voici le résultat des discussions sur ces 6 ateliers, des propositions qui attendent confirmation des presentis.

- Atelier 40 : Savoirs anthropologiques : Brigitte Derlon ou Monique Jeudy-Ballini ?
- Atelier 41 : Anthropologie du travail et de l'entreprise : Alexandra Bidet ?
- Atelier 42 : Reconstruction identitaire folklorisation : Frédéric Maguet ?
- Atelier 43 : Savoirs sur la nature : Vanessa Manceron (mais dirige déjà un atelier) ? ou Marie Roué ?
- Atelier 44 : Dynamiques sociales, espaces et politiques publics : Antoine Pécoud ?
- Atelier 45 : Recherche-action et co-production des savoirs : ? à réfléchir, dans les prochains jours

Chaque coordinateur va redemander un résumé de 10 lignes à chacun de ses intervenants en vue de l'édition du programme (distribué au début du congrès) ; chaque coordinateur remettra également à l'organisation du Congrès une présentation de 10 lignes de son atelier.

En fonction du budget disponible, on avisera quel type de document sera fourni aux participants : ce n'est pas tranché, mais ce pourrait être, *a minima*, un programme papier avec indication des titres des sessions, des noms des participants et n° des salles, avec en complément des affiches indiquant les séances du jour et leur lieu et un programme rassemblant tous les résumés des participants et les présentations des ateliers et tables rondes serait disponible sur le site.

Sophie Houdart va rédiger un nouveau formulaire avec ordre de passage, horaires, noms...

Irène Bellier se demande ce que l'on fait pour les pauses cafés : les supprimer ? (Problèmes de budget et d'espace.) Annabel Vallard rappelle qu'il est inenvisageable de faire un congrès sans café... Ce à quoi tout le monde consent. Gilles Raveneau propose de réserver une salle pour le café ?). Bonne idée... : parmi « nos » salles, on peut envisager d'en sacrifier une (une petite suffira ? ou bien une grande comme les salles 7 et 8 est nécessaire ?). On peut penser, selon Alexandre Soucaille, qu'on aura l'argent, plus ou moins, pour faire organiser ces cafés par des traiteurs. Mais l'idée est plus loin abandonnée (nous avons un budget trop serré, voir plus loin).

Annabel Vallard donne le résultat de son appel aux bonnes volontés pour aider lors du congrès : aider à l'accueil, etc. Il leur a été proposé en échange un droit à la gratuité du congrès et de la soirée festive, à la « mallette » éventuelle du congrès, au déjeuner (sandwiches) à midi et, pour les hors-statuts, à une petite rétribution financière. Il y a eu 29 réponses. Annabel Vallard regrette qu'il n'y ait aucun statutaire : que de jeunes hors-statuts, et plutôt des femmes et quelques étrangers.

Une discussion importante s'est tenue sur la possibilité de financer cette rétribution financière, sur son opportunité, et surtout sur son montant. Combien peut-on financer ? Pour Alexandre Soucaille, on a budgétisé cette dépense, le problème est qu'on n'a pas de retour sur les financements. Un forfait 100 € pour deux jours et demi par personne est proposé. Le calcul est remis en question... Une partie des gens qui se propose à aider est aussi conférencière... Pour Irène Bellier, il faut 12 personnes (en permanence – soit

environ 16 personnes au total) : si on donne 100 € pour 30 heures (maxi) de travail pour l'ensemble du congrès (sur 42 heures au total), cela ferait 3 600 euros (détail du calcul est à préciser) : il faudrait 2 personnes par étages — il y en a 3 —, penser à l'accueil ; et prévoir le nettoyage final. Annabel Vallard rappelle qu'il faut que, aussi, les membres du CA s'impliquent concrètement dans cette organisation. Irène Bellier intervient pour dire qu'elle n'envisage pas de rester coincée derrière la machine à café (et personne ne se propose à aider par ailleurs). Pour Sophie Houdart, il faudrait donner à Annabel Vallard un budget global et qu'elle se débrouille avec. Mais ce budget global pose aussi question : Alexandre Soucaille calcule qu'il faudrait lui donner 5 400 euros (avec un noyau dur de 12 personnes à 150 €). Ce que conteste Gilles Raveneau : trop élevé.

On revient sur l'opportunité de sacrifier une salle pour le café : Annabel Vallard propose faire un 2<sup>e</sup> espace café peut-être dehors (pour les fumeurs ?) : plus de fluidité. En tout cas, l'idée est retenue. Pour le café dehors, s'il a lieu, il faudrait une sorte de tente ou petit chapiteau. Irène Bellier donne le chiffre suivant (lu rapidement sur Internet, donc pas forcément fiable) : 50-70 € /tente, deux pour 4 jours, cela fait une prévision de 500 euros environ.

L'état du budget de l'association étant ce qu'il est, les priorités sont à définir : le « personnel » aidant d'abord, la prise en charge des invités des plénières, les pauses café. Opportunité d'une « mallette » ? Prévoir plutôt un pdf en téléchargement et ne produire qu'un petit cahier avec le programme simplifié. Le coût de l'affiche, de la mise en page (par Antoine ?) est à estimer.

Pitoëff Pribislav fait le point sur l'idée de soirée festive. Des solutions existent, mais coûtent toutes chères : Brice ne trouve pas bonne l'idée que cette soirée soit payante. Sophie Chevalier propose de prospecter auprès du 104 (rue Aubervilliers) — d'autant que la salle appartenant à la mairie de Paris, on peut obtenir un prix au rabais en tant qu'association parisienne. Deux autres pistes sont évoquées : contacter la Maison des cultures du monde et la péniche Anako. Mais Alexandre Soucaille, s'il convient de son importance, ne classe pas cette soirée dans les priorités.

Enfin, Annabel Vallard rappelle qu'il faut prévoir de prévenir dès maintenant la presse et prévoir un dossier de presse. Une annonce est à faire passer dans la newsletter EHESS et au Journal du CNRS et Sciences Humaines : Irène Bellier s'en occupe et transmettra les éléments à ceux qui s'occuperont des autres medias (identifier ces personnes !)

Gilles Raveneau enfin intervient pour répondre à une proposition de Vincent Battesti qui a obtenu un devis de l'hébergeur de site (Alternik) pour transférer et faire héberger le site web des Assises de l'ethnologie (<http://AssiesEthno.org>) sur le serveur du site de l'Afea (coût d'hébergement gratuit, prévoir une ou deux heure de main-d'œuvre). La proposition est retenue et Vincent Battesti est chargé de passer l'ordre à l'hébergeur.

À propos du congrès, Vincent Battesti va recevoir d'Alexandre Soucaille la liste des adhérents à l'Afea (et leur e-mail) pour les inciter à se créer un compte sur le site web de l'Afea et créer leur fiche dans l'annuaire (des « Membres individuels ») et aux simples inscrits au congrès (et non-adhérents) à se créer un compte sur le site web également (mais l'annuaire est réservé aux adhérents). Pour samedi (à l'AG), on prévoit une projection du site web pour en expliquer le fonctionnement.

Le CA discute de l'organisation de l'AG de samedi, d'un point de vue matériel en particulier (cafetières, jus, café, thés, viennoiseries...). Il nous faut prévoir des bulletins d'adhésion, etc.

Les éditoriaux du site web.

Il avait été entendu qu'un édito serait rédigé par mois, à tour de rôle des membres du CA (dans l'ordre alphabétique). Vincent Battesti rappelle que le dernier (du mois de mars) a été posté par Irène Bellier le 10 avril 2011. Il est donc attendu que le prochain soit posté pour le 10 mai. Il revient à Sylvaine Camelin de le rédiger, qui se dit prête pour cette date. Sophie Chevalier devrait être le membre suivant du CA à prendre en charge l'éditorial (au 10 juin 2011), mais se dit indisponible. Sophie Accolas rappelle l'importance de maintenir une mensualité de l'éditorial, Vincent Battesti rajoute qu'on peut cependant « sauter » une personne indisponible : il reviendra donc à Catherine Deschamps de rédiger celui du 10 juin 2011.

Sandrine Musso pose la question du possible remplacement de son/sa suppléant/e comme représentant/e de son association. Sur le principe, cela ne pose pas de problème, mais il conviendra que le CA révise dans une prochaine réunion le règlement intérieur sur ce point.

Enfin, est discuté rapidement l'ordre du jour de l'AG de samedi 7 mai.

Vincent Battesti propose en fin de réunion, mais cela sera discuté une prochaine fois, de tenter d'obtenir que l'Afea soit une « association reconnue d'intérêt général » (l'Afea pourra délivrer des reçus de dons aux entreprises qui pourront ensuite déduire une partie de ces dons de leurs impôts : cela permettre des levées de dons ?).

----- fin de séance -----